

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés

Société A.L.EX ALSACE LORRAINE EXPERTISE

SARL au capital de 20 000 €.

Siège social : 24 rue des Carolingiens 67200 STRASBOURG.

Numéro d'identification 511 737 777 RCS STRASBOURG

Les associés de la SARL A.L.EX , au capital de 20 000€, divisé en 100 parts sociales de 200 € chacune, se sont réunis dans les locaux de la SARL A.L.EX 29 rue du Château 67380 Lingolsheim, le 17 janvier 2023 à 18h00 , en assemblée générale ordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Étaient présents :

- Monsieur Christian Schneider demeurant à Strasbourg 67200, 24 rue des Carolingiens, titulaire de 50 parts.
- Monsieur Pierrot Gérard demeurant à Eckbolsheim 67201, 2 rue de Salomon, titulaire de 50 parts.

Total des parts : 100.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierrot Gérard, associé, présent et acceptant.

Le président constate que les associés présents représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- les lettres de remise en main propre des convocations ;
- le rapport de gestion ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes au 30/09/2022
- Affectation du résultat au 30/09/2022
- Perspectives Alsace Lorraine Expertise
- Démission d'un co-gérant

Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :



Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2021/2022 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 24 301€

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des charges pour 85 974 € et des produits pour 61 673€.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 24 301 € au poste Report à nouveau débiteur s'élevant ainsi à 15 831.79 €

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années est ventilé dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2012/2013	12 000€	Sur la totalité du montant distribué soit 120 € par part	
2013/2014	Néant		
2014/2015	Néant		
2015/2016	Néant		
2016/2017	Néant		
2017/2018	Néant		
2018/2019	Néant		
2019/2020	Néant		
2020/2021	Néant		
2021/2022	Néant		

Troisième résolution

La fin de cet exercice devrait voir l'intégration d'un nouvel associé expert en bâtiment ou la mise en sommeil d'Alsace Lorraine Expertise.

Quatrième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Christian SCHNEIDER du poste de Co-Gérant. Cette démission prend effet le 1 janvier 2022.

Monsieur Pierrot Gérard reste Gérant en qualité d'associé unique de la Sarl A.L.EX.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents à l'assemblée.

Christian SCHNEIDER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a dot and a horizontal line.

Pierrot GÉRARD, Président

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'P' followed by a horizontal line.



FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 17 janvier 2023

ALSACE LORRAINE EXPERTISE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 20 000 €

Siège social: 24 rue des Carolingiens 67200 STRASBOURG

RCS Strasbourg TI B 511 737 777 (2009 B 788)

N°	Nom - Prénom - Domicile	Nombre d'actions	Nom - Prénom - Domicile des mandataires ou représentants légaux	Signatures
1	SCHNEIDER Christian 24 rue des Carolingiens 67200 STRASBOURG	50		
2	GÉRARD Pierrot 2 rue de Salomon 67201 Eckbolsheim	50		
	Total	100		

Les membres du bureau soussignés :

- certifient exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que 2 actionnaires sont présents ou représentés totalisant 100 actions ayant droit de vote et auxquelles sont attachées 100 voix ;
- constatent qu'aucune action n'est privée du droit de vote.

Le secrétaire



Le Président

